

Artprice T3 2014 : CA en hausse +14 % validant l'offre freemium, transferts aux USA, objectif 12 millions de clients, le Marché de l'Art a une croissance sans précédent.

Chiffre d'affaires en K€	3T2014	3T2013	Variation en %
Internet	1 374	1167	+14
Opérations de courtage aux enchères par la Place de Marché Normalisée *	*	*	*
Indices et autres prestations	**	43	
Total 3ème Trimestre	1374	1210	+14

*Non significatif. En cours de transfert

**Voir premier paragraphe

Chiffre d'affaires en K€	2ème semestre 2014	2ème semestre 2013	Variation en %
Internet	2483	2 209	+12
Opérations de courtage aux enchères par la Place de Marché Normalisée *	*	53	*
Indices et autres prestations	173	168	+3
Total 1 ^{er} semestre	2 656	2 430	+9

*Non significatif. En cours de transfert

Artprice T3 2014 : CA en hausse +14 % validant l'offre freemium, portage des nouveaux services sur toutes les banques de données Artprice ainsi que le transfert des serveurs de routage aux USA en I.P. américaines.

Les chiffres du 3 T2014 sont en nette progression avec une croissance de + 14% du CA. Ils confirment ainsi le pari industriel d'injecter 630 millions de données alphanumériques gratuites, de manière contractuelle à Google Inc. et ce, malgré le passage de données gratuites de 80% (T2) à 85% au T3 2014 par les bases de données des nouveaux indices **.

Bien évidemment, les kiosques 4G, 4G+, LTE aux USA et en Asie sont à terme sont un formidable relais de croissance pour Artprice avec les kiosques payants des opérateurs type Apple iTunes qui permettent de multiplier le CA entre 3 et 5, le client final étant débité directement sur son opérateur qui reverse à l'éditeur de données comme Artprice 80% (source Apple).

Le véritable succès économique réside dans le fait qu'Artprice n'a perdu aucun chiffre d'affaires et en a même gagné, ce que la presse écrite et de nombreux éditeurs, hélas, ne peuvent revendiquer sauf en de rares cas. Forte de ce succès industriel, validé par ses chiffres, Artprice va continuer plus que jamais d'injecter ses données alphanumériques gratuites dans les mêmes conditions juridiques pour 2014 et 2015 sous le mode freeware (licence informatique propriétaire distribuée gratuitement sans toutefois conférer à l'utilisateur certaines libertés d'usage) par ses accords avec Google (depuis 2003) puis Baidu (Chine). La même démarche est activée avec Bing (groupe Microsoft) qui détient 18,4% aux USA de parts de marché

Chaque trimestre Artprice progresse d' environ 450 000 membres amateurs, collectionneurs et professionnels de l'art:

Arprice détermine avec précision la bonne césure dans la valeur ajoutée de ses données, en ne gardant en mode payant que les 15% de la donnée où la valeur ajoutée déterminante réside,

cautionnant ainsi la véracité des 85% de part gratuite incluant désormais depuis le 3T une partie des indices de bases gratuits avec les dernières années payantes.

Cette économie numérique en pleine croissance mondiale se nomme " freemium ", où le principal est gratuit et la valeur ajoutée payante.

Selon thierry Ehrmann, Président et fondateur d'Artprice, "cela démontre la capacité exceptionnelle d'Artprice à générer de nouveaux membres ultra qualifiés et de viser à terme (horizon 2015/2016) plus de 12 millions de profils clients avec leurs modes comportementaux grâce notamment à l'aide conséquente des réseaux sociaux, dans le strict respect des textes en vigueur, sans la moindre perte de C.A. avec un résultat positif et un accroissement des fonds propres" (c.f. 2013).

Evénements futurs T4 2014

La semaine du 18 octobre 2014 : portage des nouveaux services sur toutes les banques de données Artprice ainsi que le transfert des serveurs de routage aux USA en I.P. américaines.

Ce long développement permettra à Artprice dans la semaine du 18 octobre 2014 d'afficher un nouveau design intégral et fonctionnalités informatiques conformément aux ambitions fixées d'Artprice dans ses précédentes déclarations relatives à son développement. Le transfert des serveurs de routage aux USA en I.P. américaines en novembre 2014 ouvre la voie juridique nécessaire au futur d'Artprice et par conséquence sa filiale américaine Artmarket.com.

Accélération des données propriétaires et du trafic Internet d'Artprice T4 2014

Pour octobre 2014, par rapport à octobre 2013, l'augmentation de trafic de visiteurs uniques / pages lues / bande passante / est de 218 % notamment par les nouveaux tableaux de bord et indices lancés en septembre 2014.

Ces masses de données gratuites en mode freeware très importantes pour le Marché de l'Art vont continuer à modifier radicalement la structure de la connaissance de ce marché historique et très archaïque et font migrer les transactions physiques vers l'Internet de par la normalisation des œuvres permettant ainsi la dématérialisation comme la corbeille et les carnets d'ordres face aux bourses électroniques (ECN). Artprice devient indiscutablement le disrupteur du Marché de l'Art, avec sa filiale américaine artmarket.com

Voir ITW Trading & IPO <http://www.actusnews.com/communiquie.php?ID=ACTUS-0-36967> sur ce sujet).

Les informations personnelles constituent un bien très précieux pour les principaux acteurs d'Internet (exemple : Amazon, Apple, Facebook, Google et Microsoft). «Les données personnelles sont devenues une nouvelle matière première», selon J. Colin, expert chez Roland Berger Strategy Consultant. Selon ce célèbre institut, le secteur est en croissance exponentielle car la production et la quantité de données générées sur Internet sont en pleine expansion.

Une tendance qu'Artprice a acquise en pionnier, à travers le Big Data et l'analyse de milliards de logs de comportements de ses clients dans le respect des législations nationales, européennes et américaines. Pour rappel, Artprice opère sur 72 pays et, au regard des critères de cette étude, ne peut que constater que la valorisation des données comportementales relatives au Marché de l'Art positionne les données d'Artprice en haut de l'échelle de Roland Berger Strategy Consultant.

Ces données, qui ne sont pas activées dans le bilan d'Artprice, constituent pourtant de très loin, sa richesse principale, d'où une deuxième cotation en réflexion avancée sur une bourse étrangère qui maîtrise et valorise cet actif immatériel que la place de Paris ignore par faute de référents.

Place de Marché Normalisée aux Enchères et à prix fixe

Concernant sa Place de Marché Normalisée aux Enchères, Artprice ne peut que constater la volonté très clairement affichée et sans ambiguïté du Conseil des Ventes Volontaires (Instance de régulation française du Marché de l'Art) de modifier à nouveau la loi du 20 juillet 2011 (2011-850) et notamment l'article 5, sous lequel Artprice a bâti son cahier des charges et sa Place de Marché Normalisée aux Enchères en tant que "infrastructure permettant la réalisation d'opérations de courtage aux enchères réalisées à distance par voie électronique".

Cette position inconcevable mène ainsi Artprice à redévelopper intégralement cette activité ailleurs qu'en France, plus particulièrement à New York dans sa filiale américaine Artprice Inc. désormais renommée Artmarket.com avec de nouvelles plates-formes bancaires simplifiées (voir événements futurs).

Pour mémoire, Artprice rappelle que la France s'est vue sérieusement remise à l'ordre par la vraie fausse réforme du 10 juillet 2000. De surcroît, la France a produit, pour sa deuxième réforme de 2011, une nouvelle loi suite à la directive européenne sur les services, avec deux années de retard, tout cela pour préserver les intérêts de certains acteurs français, ce qui n'a pas empêché le déclin de la France, reléguée désormais avec moins de 4% de parts de marché de Fine Art et moins de 2 % sur le segment contemporain avec, pour le premier semestre 2014, le fait d'être le seul pays qui régresse (-4%) en CA.

Artprice a donc eu confirmation par la presse en octobre 2014, d'une troisième "réforme" française sur les enchères d'art en préparation visant principalement les acteurs de l'Internet. Cette démarche se passe de tout commentaire... Cette incroyable posture française pour annihiler les enchères d'art sur Internet illustre parfaitement le climat économique et politique actuel en France.

Les très récents textes de loi de ce premier trimestre 2014 sur les enchères reconstituent à nouveau une forme de monopole (interdiction entre autres d'utiliser le mot « ventes aux enchères » sur Internet).

Le 7 octobre 2014, La Garde des Sceaux vient de confier à la Présidente du Conseil des ventes volontaires, et à madame l'Avocat Général près la Cour de cassation, une mission conjointe d'évaluation du dispositif législatif et réglementaire encadrant les seules ventes volontaires de meubles aux enchères publiques.

Il est bon de noter que le 28 mai 2014, la Cour d'Appel de Paris colmatait la brèche ouverte par un législateur imprudent ayant effacé de l'article L.321-22 du Code de Commerce, relatif aux sanctions disciplinaires, toute référence au commissaire-priseur personne physique. Et le coup de tonnerre provoqué par l'arrêt de la Cour de Cassation du 10 septembre 2014, interdisant désormais le Conseil à être partie à un recours contre une de ses décisions et à formuler des observations, a porté un dernier coup à l'édifice légal et à la sécurité juridique de la profession (source JDA).

Cette focalisation du Conseil des Ventes, avec des déclarations publiques récurrentes telles que : "les géants du net Artprice et Ebay ont créé une confusion vis-à-vis des consommateurs", vient corroborer la décision d'Artprice d'annoncer en Assemblée Générale d'installer intégralement sa Place de Marché Normalisée à prix fixe et aux enchères aux USA où se réalise entre la zone Asie-

Pacifique et les USA plus de 75 % du Marché de l'Art mondial, avec une prévision pour 2015 de 80 %.

Cette démarche relève de l'acte de gestion salubre et bénéfique pour Artprice, ses clients, ses actionnaires français et étrangers au regard de l'état des lieux du Marché de l'Art et des entraves en France.

Artprice rappelle que sa Place de Marché Normalisée à prix fixe (pour laquelle elle ne perçoit aucune commission) croît de manière conséquente d'année en année depuis 2005, notamment sur l'année 2014 avec une accélération au 3^{ème} trimestre.

Il faut souligner l'étude récente d'Hiscox, l'un des principaux assureurs sur le Marché de l'Art qui porte sur les ventes en ligne d'œuvres d'art et qui met en évidence, une très forte confiance des acheteurs. Cette étude indépendante d'Artprice confirme en tous points les postulats d'Artprice sur le marché de l'art en ligne.

De même, dans le Figaro du 22 octobre 2014 le PDG de Christie's Monde se déclare adepte inconditionnel des Ventes aux enchères en ligne :

"Un Picasso à portée de smartphone. Renchérir sur un tableau de maître en tapotant sur le clavier de son iPad n'est plus un rêve, mais un pilier de la nouvelle stratégie de grandes maisons de ventes d'objets d'art.../... Les technologies mobiles sont la nouvelle frontière du marché de l'art. «Le smartphone va révolutionner le monde de l'art, car il permet d'échanger des images à l'infini» jure Stephen Murphy, le PDG de Christie's, vieille maison fondée en 1766."

"Il se voit en entrepreneur de l'e-commerce et rêve de transformer son entreprise bicentenaire en Amazon de l'art, la vénérable maison a déjà conduit de multiples enchères sur Internet, attirant une nouvelle clientèle, peu habituée aux règles feutrées des salles de ventes". "Point crucial, 45 % des acheteurs sur la Toile sont de nouveaux clients, que la marque espère fidéliser en les conviant ensuite à des événements de New York à Dubaï, en passant par Shanghai"

Cette interview démontre que les projections d'Artprice sur la migration du Marché de l'Art en ligne qui laissaient certains dubitatifs en sont pour leurs frais.

Le Marché de l'Art est en pleine croissance : Dépêche exclusive de l'AFP Monde sur le rapport semestriel 2014 du Marché de l'Art par Artprice :

"Le marché mondial de l'art affiche une santé insolente : il a bondi de 17% au premier semestre 2014, dépassant les 7 milliards de dollars et atteignant un record historique pour cette période, a annoncé mercredi en exclusivité à l'AFP la société Artprice.

Pour les six premiers mois de l'année, le produit des ventes aux enchères publiques d'œuvres d'art dans le monde a totalisé hors frais 7,15 milliards de dollars (5,22 mds d'euros).

Au premier semestre 2013, il avait été de 6,11 milliards de dollars (4,66 mds d'euros), selon Artprice, société française, numéro un mondial des données sur le marché de l'art, qui rend public pour la première fois ses chiffres semestriels.

"Le marché de l'art a faim", explique Thierry Ehrmann, président-fondateur d'Artprice.com. "Nous sommes passés de 500.000 collectionneurs dans l'après-guerre à près de 70 millions de +consommateurs d'art+, d'amateurs et de collectionneurs dans le monde entier", dit-il.

Le nombre des musées et centres d'art, publics ou privés, "explose", notamment dans la zone Asie-Pacifique et dans une moindre mesure en Amérique du Sud, au Proche et au Moyen-Orient, selon M. Ehrmann. Cette "industrie muséale" a besoin d'oeuvres pour remplir ses espaces.

En outre, dans un contexte de forte volatilité financière, les oeuvres d'art constituent "un placement intéressant" pour les investisseurs institutionnels, les gérants de fonds et les particuliers. "C'est un marché de plus en plus mature et liquide, offrant des rendements de 10% à 15% par an pour les oeuvres supérieures à 100.000 euros", assure-t-il.

Au premier semestre 2014, les Etats-Unis ont mené la danse avec des ventes aux enchères de "Fine art" (peintures, sculptures, dessins, photographies, estampes) de 2,38 milliards de dollars (1,73 md d'euros), soit un bond de plus de 28%. Leur part de marché atteint 33,4%.

La Chine est numéro deux avec des ventes de 1,97 milliard de dollars (1,44 md d'euros), en moindre progression de 6,9%. Sa part de marché se monte à 27,7%. Le Royaume-Uni se montre très tonique avec des ventes de 1,8 milliard de dollars (1,32 md d'euros), en hausse de plus de 25%. Sa part de marché atteint 25,2%.

Le marché de l'art se concentre de plus en plus sur ces trois pays qui captent 86% des ventes au premier semestre. Bien loin derrière, la France conserve la quatrième place avec des ventes de 284 millions de dollars (207,8 millions d'euros). Sa part de marché est de 3,98%.

La "très bonne santé du marché de l'art" devrait se confirmer pour l'ensemble de l'année 2014 "sauf événement géopolitique majeur", estime M. Ehrmann. D'ores-et-déjà, les indices avancés du marché de l'art confectionnés par Artprice prédisent une croissance dynamique des ventes d'oeuvres d'art aux Etats-Unis au second semestre.

En Chine, les ventes importantes se déroulent traditionnellement au second semestre. "Mais il y a un bémol important cette année en raison de la remise en ordre du pays par le président Xi Jinping. Les ventes aux enchères sont désormais très encadrées, notamment par des règlements au comptant et la nécessité de justifier les moyens financiers permettant de payer l'oeuvre", selon M. Ehrmann, qui a noué en 2013 une alliance avec le conglomérat chinois, Artron.

"Il n'est pas exclu que les Etats-Unis reprennent en 2014 la première place sur le marché de l'art", selon M. Ehrmann. "Le match se jouera dans un mouchoir de poche", estime-t-il. En 2013, la Chine était arrivée en tête, pour la quatrième année consécutive mais d'extrême justesse, devant les Etats-Unis.

Cotée à Paris, Artprice.com compte introduire sur le Nasdaq sa filiale Artmarket.com. La société espère lancer son activité de ventes aux enchères d'art en ligne d'ici 2015 aux Etats-Unis."
- fin de citation AFP.

Artprice: ses tableaux de bords et indices gratuits et payants connaissent 1200% de progression depuis son lancement sur le marché de l'art à la mi-septembre 2014.

Nota : Ces chiffres (+1200%) constituent une tendance et ne pourront être fiables que sur une période d'observation plus longue. "Néanmoins, le pari d'Artprice de bouleverser le Marché de l'Art, en lançant ses tableaux de bords et indices 85% gratuits et 15% payants depuis la mi-

septembre 2014, est incontestablement gagné en termes d'électrochoc sur le marché de l'art" selon thiery Ehrmann fondateur et Président d'Artprice.

Une campagne mondiale sur les 5 continents en 12 langues, avec NASDAQ OMX (Thomson Reuters IR, PR) a permis en un laps de temps très court de créer cette onde de choc.

Cet impact sans précédent dans l'histoire d'Artprice en termes de volumétrie de données confirme que l'économie disruptive brise, en un temps extrêmement court, de vieux circuits où l'information asymétrique a permis à un système bien organisé de vendre ou d'acheter avec des coefficients indécentes qui n'ont plus aucune justification économique au 21ème siècle.

Pour mémoire, Artprice a réalisé, il y a quelques années, l'acquisition de Xylogic (société suisse fondée par des éminents scientifiques créée en 1987). Il s'agissait de la seule société au monde produisant des indices et outils économétriques extrêmement puissants réservés à une élite du Marché de l'Art tels qu'experts, Maisons de Ventes internationales, très grands collectionneurs (cf. document de référence Artprice 2013 déposé à l'A.M.F le 17/07/2014).

Jusqu'à présent, Artprice donnait accès, par ses abonnements haut de gamme, à des données extrêmement sophistiquées élaborées par son département d'économétrie et de statistiques. Artprice, Leader mondial de l'information sur le Marché de l'Art, est le seul groupe à produire des données très fiables, sur de grandes masses avec des requêtes très pointues, selon la méthode des ventes répétées. Cette méthode consiste à tracer, à travers le temps, de manière incontestable, une œuvre et de calculer sa production indiciaire à travers les années.

Aujourd'hui, la domination commerciale de l'Internet mobile (3,1 milliards de connectés à travers le monde) colle parfaitement à Artprice, car sa clientèle est par nature nomade, aisée et a besoin d'informations dans le feu de l'action (Galleries, Salles des ventes, Cabinets Expertises...). L'Internet mobile pour Artprice devrait représenter sous peu de temps 80% de ses consultations. Artprice, en août 2014, en est déjà à près de 72 % (iOS, Android ...). Il faut bien sûr ajouter à cela les 2,7 milliards de connexions à l'Internet fixe qui se recourent souvent à l'Internet mobile.

Artprice peut donc toucher la masse des 70 millions d'Art consumers, amateurs, collectionneurs et professionnels du Marché de l'Art et pas seulement à une élite telle que décrite en introduction.

A présent, en quelques secondes, un acheteur ou un vendeur, sur son smartphone, sa phablet, sa tablette ou son PC peut visionner la cote graphique d'un artiste, le nombre d'œuvres vendues par an, son chiffre d'affaires annuel, son taux d'invendus, la répartition géographique et précise de ses ventes par pays, la répartition de ses œuvres par segments de prix et/ou par disciplines ainsi que différentes options avancées très puissantes.

De même, en trois clics, le non-initié peut comparer en courbes deux artistes entre eux, vérifier la performance d'un artiste par rapport à l'Artprice Global Index (indice général du marché de l'art par Artprice, faisant autorité dans le milieu depuis 18 ans).

D'autre part, il peut aussi comparer son artiste aux principaux indices boursiers comme le S&P 500, le DAX, le CAC40, le FTSE, le NIKKEI, le S&P Asia 50.

Par exemple : <http://fr.artprice.com/artiste/3416/francois-boucher/indice>

En effet, le Marché de l'Art s'est financiarisé de manière exponentielle depuis plus de 18 ans. Ce n'est pas pour rien que l'ensemble des Banques de Private Banking et de Family Office sont clientes d'Artprice, dans leur très grande majorité.

Octobre 2014: Première mondiale, Artprice annonce la modélisation et la représentation du Marché de l'Art avec l'analyse technique présente depuis toujours dans les marchés financiers et boursiers.

Un peu d'histoire : les chandeliers japonais tirent leur nom d'un système de notation de fluctuation des cours du riz datant du 17^e siècle au Japon. C'est la plus ancienne forme d'analyse graphique.

Cette technique amène la compréhension et surtout l'anticipation des mouvements, par la reconnaissance de séquences de figures, ou de formation de figures spécifiques. Seule l'exhaustivité des data d'Artprice, collectées dans leur totalité, permet d'aboutir à cette modélisation cohérente du Marché de l'Art en chandeliers japonais.

La recherche de 18 mois menée par Artprice en amont valide ce concept innovant. En effet, Artprice retrouve dans les graphiques du Marché de l'Art en chandeliers japonais les figures spécifiques annonciatrices de mouvements, se superposant à des événements exogènes ou propres au Marché de l'Art.

Artprice a également identifié et retrouvé ces spécificités en étudiant les différentes catégories du Marché de l'Art, peinture, art contemporain, sculpture, etc. ainsi que les évolutions de la cote des artistes au cours des années.

Les perspectives de cette innovation exclusive sont les suivantes : dans un proche avenir Artprice pourra expliquer les mouvements passés et tenter de prévoir les mouvements futurs du Marché de l'Art, par pays, par technique ou par artiste, apportant alors une valeur ajoutée conséquente à sa base de données et lui permettant d'être directement dans les écrans des salles de marché. Lire plus:<http://www.actusnews.com/communiqu.php?ID=ACTUS-0-37891>

Un rapprochement est prévu avec un acteur majeur sur les écrans financiers.

L'Artprice Terminal ® est similaire aux Bloomberg Terminal ® et Reuters Workstation ®

Evénements futurs 2015 :

Complément d'informations sur l'introduction de Artmarket.com (filiale Artprice Inc. USA) au compte rendu de l'A.G. d'Artprice 2014 et de son PDF de présentation d'événements futurs.

A la suite du compte rendu de l'A.G. d'Artprice du 27 juin 2014 publié le 03 juillet 2014 , où était jointe la présentation des perspectives d'avenir qui ont été commentées lors de l'A.G., de nombreux actionnaires et le marché ont souhaité un complément d'informations.

Le Groupe Artprice confirme qu'il envisage d'introduire sa filiale Artprice Inc détenue à 100% sous le nouveau nom Artmarket.com au Nasdaq (NSCM) ou tout autre marché anglo-saxon où les enchères d'art sur Internet bénéficient d'une réglementation cohérente vis-à-vis de l'économie numérique à contrario de la France (cf. pdf et citations) où le Conseil des Ventes Volontaires s'acharne depuis 2 ans, notamment contre Artprice et Ebay, en créant des obstacles juridiques qui dépassent l'entendement pour un pays comme la France qui possède désormais moins de 4 % du Marché de l'Art et moins de 2% sur le segment contemporain.

Le Groupe Artprice dont le siège social et la cotation sur la place de Paris restent bien sûr en France utilisera donc sa filiale américaine Arprice Inc.USA (anciennement Sound View Press, créée en 1976), rebaptisée Artmarket.com qui est le DNS (Domain Name System/code Internet) générique prédestiné qu'entretient Artprice précieusement.

Artprice confirme dans cette hypothèse (cotation d'Artmarket.com) que les actionnaires d'Artprice bien évidemment ne seront pas dilués et ne pourront que bénéficier pleinement d'une telle opération.

A l'occasion de l'IPO (introduction), l'objectif d'Armarket.com selon les conditions et états des marchés et de l'économie, serait de lever entre 90 et 120 M\$ pour environ 30% du capital. Les 70% restant la propriété du groupe Artprice. Le cumul des 2 capitalisations est inférieur à celui d'Artprice en janvier 2012, date de lancement de la Place de Marché Normalisée aux enchères interrompu par le communiqué de presse mensonger du CVV (cf. PDF).

Artmarket.com, sera donc propriétaire des infrastructures informatiques relatives à la Place de Marché Normalisée à prix fixe et aux enchères, en échange de titres avec la maison mère Artprice.

Artprice reste donc pleinement propriétaire de sa clientèle historique et de ses multiples banques de données normalisées protégées au titre de la propriété intellectuelle et percevra pour leur mises à disposition à Artmarket.com une réversion annuelle.

Un ensemble de contrats régira les fees et royalties permettant à Artmarket.com de s'appuyer sur Artprice Leader mondial de l'information sur le Marché de l'Art et de bénéficier de l'historique conséquent de la Place de Marché Normalisée créée en 2004 dont le succès est incontestable année après année, et qui était, destiné à être enfin monétisée par la directive Européenne sur les ventes aux enchères, intégrée en Droit Français en 2012 .

Cet ensemble de contrats et conventions réglementées après validation par les autorités de tutelles françaises et anglo saxonnes devrait selon une hypothèse cohérente, générer de manière récurrente entre 7 à 9 millions d'euros par an pour le groupe Artprice.

L'acharnement du Conseil des Ventes Volontaires sur les enchères d'art sur Internet et notamment Artprice ainsi que le préjudice économique subi par Artprice (cf. pdf) prend désormais fin par Artmarket.com, société de droit anglo-saxon où les enchères d'Art sur Internet sont en pleine explosion (cf. 16 juillet 2014 alliance Sotheby's-e-Bay).

Le futur site en ligne d'Artprice inclura les nouveaux modes de paiement comme bien sûr le kiosque, avec la possibilité pour Artprice de mettre ses banques de données au cœur de l'opérateur 4G, 4G+, LTE, sans aucun risque de piratage d'un tiers. Bien évidemment, les kiosques 4G, 4G+, LTE (Long Term Evolution) aux USA et en Asie suite à la concentration en cours des opérateurs télécoms, sont à terme sont un formidable relais de croissance pour Artprice avec les kiosques payants de type Apple iTunes.

Pour cette nouvelle version bêta, Artprice fait en sorte que, quel que soit le smartphone, la phablet, la tablette, le système d'exploitation, notamment Android, IOS et Windows Phone, soit près de 7 000 versions toutes cumulées, l'utilisateur d'Artprice n'aura absolument plus besoin de télécharger des applications. Tout est écrit pour que l'utilisateur d'Artprice, quel que soit son mobile Internet dans le monde, ait Artprice en version optimisée, avec une ergonomie très intuitive.

Artprice considère que ce nouveau paradigme économique de l'Internet mobile est irréversible ainsi que l'arrivée très récente des "Silver surfers" que sont les plus de 50 ans, amateurs et collectionneurs d'art, à haut pouvoir d'achat et principaux utilisateurs d'Artprice, qui font désormais d'Internet leur terrain de prédilection pour la recherche d'œuvres d'art dans le monde avec les tablettes et smartphones à grand écran qui correspondent parfaitement à leurs cultures de

Seniors. Le P.C. représentait pour eux, une vraie barrière psychologique pour accéder à Internet et donc à Artprice.

Les derniers chiffres des bureaux d'études indiquent que les 50 ans CSP+ sont ceux qui se connectent désormais le plus massivement à l'Internet mobile, ces chiffres extérieurs abondent dans le sens d'Artprice.

Les process industriels d'Artprice (tous protégés au titre de la propriété intellectuelle aux USA, Europe et grande Asie) qui normalisent le Marché de l'Art (ID artiste/bio, ID œuvre/traçabilité, ID catalogue raisonné, ID estimation/économétrie, ID indice, ID image, ID bibliographie, ...) avec des centaines de millions de données propriétaires sont en train de se déployer dans l'Internet avec, sur 2014/2015 les bases de données en clair de l'intégralité des œuvres et de leur traçabilité (de 1700 à nos jours) dans le Marché de l'Art pour générer une nouvelle accélération très forte du fichier clients mais aussi par le développement des A.P.I. ouvertes réalisées sous architecture REST.

De telles banques de données normalisées, qui s'enrichissent tous les jours, sont le fruit de dizaines d'acquisitions dans le monde par Artprice et plus d'un million d'heures de ses Historiens, Rédacteurs et Développeurs de 1700 à 2014 (c.f. détail et historique intégral dans le document de référence Artprice 2013 A.M.F. du 17 juillet 2014. Les banques de données d'Artprice en 6 langues, dont le mandarin, sont reconnues indiscutablement comme les plus exhaustives au monde par l'ensemble des professionnels de l'Art.

D'ores et déjà, Artprice confirme officiellement qu'au regard des chiffres de Facebook, et de Socialbakers, Leader mondial de l'analyse des logs de Facebook, Artprice a créé la plus grande communauté mondiale qui s'intéresse spécifiquement à l'information chiffrées sur le Marché de l'Art, avec plus de 9 millions de membres.

<http://www.artprice.com> (c)1987-2014 thierry Ehrmann

A propos d'Artprice :

Artprice est cotée sur Eurolist by Euronext Paris, SRD long only et: Euroclear : 7478 - Bloomberg : PRC - Reuters : ARTF. Depuis mars 2014, Artprice fait partie du nouvel indice CAC® PME d'Euronext ainsi que de l' EnterNext® PEA-PME 150 en novembre 2014.

Artprice, avec plus de 14 ans de communication réglementée sur l'Eurolist, se fait un point d'honneur à produire toute l'information nécessaire aux professionnels des Marchés financiers, mais aussi aux néophytes du Marché de l'Art. Toutes les questions des 18 000 actionnaires d'Artprice trouvent systématiquement leurs réponses dans l'information réglementée d'Artprice qu'elle diffuse en ligne par son diffuseur homologué par l'AMF, <http://www.actusnews.com> .

Artprice est le leader mondial des banques de données sur la cotation et les indices de l'Art avec plus de 30 millions d'indices et résultats de ventes couvrant plus de 550 000 Artistes. Artprice Images(R) permet un accès illimité au plus grand fonds du Marché de l'Art au monde, bibliothèque constituée de 108 millions d'images ou gravures d'oeuvres d'Art de 1700 à nos jours commentées par ses historiens.

Artprice enrichit en permanence ses banques de données en provenance de 4 500 Maisons de ventes et publie en continu les tendances du Marché de l'Art pour les principales agences et 6 300 titres de presse dans le monde. Artprice met à la disposition de ses 3,6 millions de membres (membres log in), les annonces déposées par ses Membres, qui constituent désormais la première Place de Marché Normalisée® mondiale pour acheter et vendre des œuvres d'Art à prix fixe ou

aux enchères (enchères réglementées par les alinéas 2 et 3 de l'article L 321.3 du code du commerce).

Sommaire des communiqués d'Artprice :

http://serveur.serveur.com/press_release/pressreleasefr.htm

La version PDF du rapport annuel Artprice sur le Marché de l'Art Contemporain est

téléchargeable sur Artprice : <http://imgpublic.artprice.com/pdf/artprice-contemporary-2013-2014-fr.pdf>

Découvrir l'alchimie et l'univers d'Artprice <http://web.artprice.com/video> dont le siège social est

le célèbre Musée d'art contemporain Abode of Chaos / Demeure du Chaos. <http://goo.gl/zJssd>

<https://vimeo.com/87859684>

Suivre en temps réel toute l'actualité du Marché de l'Art avec Artprice sur Twitter et Facebook :

<http://twitter.com/artpricedotcom> & <http://twitter/artmarketdotcom>

<https://www.facebook.com/artpricedotcom>

A propos de la volatilité du cours de bourse d'Artprice et des forts volumes quotidiens indépendants d'Artprice, la société renvoie le lecteur au document de référence Artprice 2013 déposé à l'A.M.F le 17/07/2014 sur le chapitre 4.3.22 et suivant facteurs " Risques de Marché" et notamment sur le "Risques actions" 4.1.3 et suivants. De même, Artprice souligne le très grave problème que constitue le principal forum français Boursorama Banque sur Artprice, objet quotidien de fausses informations et de violations répétées du Code Monétaire et Financier (qui sont traitées en détail avec les procédures judiciaires en cours dans le document de référence 2012 chapitre 4.3.22)" Risques liés aux Forums de bourse parlant d'Artprice et principalement le forum Boursorama en infraction avec le code monétaire et financier" page 50 à 51 en ligne sur le diffuseur homologué par l'AMF, <http://www.actusnews.com>.

Contact : Josette Mey : e-mail : ir@artprice.com